

Urgence



**Secours
Catholique
Caritas France**

Communiqué

Alpes-Maritimes

Inondations 2015

Les Alpes-Maritimes ont été frappées par de violentes pluies dans la nuit du 3 au 4 octobre.

Dans le cadre de la convention nationale et locale (préfecture) du dispositif ORSEC du Ministère de l'Intérieur, le Secours Catholique est habilité à agir en soutien aux populations sinistrées et pour l'encadrement des bénévoles.

Le Secours Catholique des Alpes-Maritimes, après avoir fait un état des lieux des dégâts et des besoins dans les zones sinistrées depuis le 4 octobre, a décidé de lancer :

une opération « Post Crise » sur le terrain, d'aide, de secours et d'accompagnement dans la durée auprès des personnes sinistrées .

Nous mettons en place un grand dispositif de **visites aux personnes sinistrées** programmé pour 3 semaines minimum à compter du mercredi 14 octobre. Sa prolongation ou non sera décidée après évaluation des premières opérations.

Dans le cadre de cette mission, le Secours Catholique des Alpes-Maritimes est épaulé par l'équipe nationale du Département Urgences France et les différentes équipes Secours Catholique mobilisées.

Un appel est adressé à toute personne désireuse d'apporter son soutien aux familles en difficulté.

Le Secours Catholique intervient après les Urgentistes qui sont à pied d'œuvre en ce moment (pompiers, Croix Rouge, Sécurité Civile, etc. mais aussi élan bénévoles citoyens à saluer). **Le Secours Catholique ne collecte ni ne distribue aucune aide matérielle d'urgence** (vêtements, alimentation, mobilier) mais apporte, dans un second temps, une aide adaptée : écoute, soutien moral, aide administrative et à la « reconstruction » des personnes au cas par cas. Dans le cadre d'un dispositif spécifique, une aide financière d'Urgence peut être apportée. **Notre action se situe dans la durée.**

urgences.060@secours-catholique.org Pour toute proposition de bénévolat : 06 40 05 12 87

Pour tout autre renseignement : délégation des Alpes-Maritimes 04 93 16 74 02